



*pour la vie*

# Appel d'offres Recherche 2012 Adolescents et Cancer

La Ligue Nationale Contre le Cancer souhaite poursuivre, en partenariat avec les centres E. Leclerc, son soutien à des **projets de recherche** concernant la prise en charge thérapeutique, psychologique et sociale des adolescents et jeunes adultes (12 à 25 ans) atteints de cancer. Mis en place dès l'année 2005, cet appel à projets est complémentaire de celui lancé par l'INCa en 2011 dont l'objectif est de contribuer à « *mettre en place une organisation pluridisciplinaire des soins existants pour améliorer la prise en charge des 12-25 ans* ».

## Les axes de recherche de l'appel à projets 2012

- Le **recensement épidémiologique** des cancers affectant les 12-25 ans.
- L'adaptation des **stratégies thérapeutiques** aux 12-25 ans
- L'élaboration de **support d'information et de programmes d'éducation thérapeutiques** proposés aux 12-25 ans
- L'évaluation des **conséquences psycho-sociales** du cancer chez les 12-25 ans, pendant et après le traitement.

## Les caractéristiques de l'appel à projets

L'appel à projets s'adresse :

- aux équipes d'oncologie pédiatrique et adulte des Centres Hospitaliers Universitaires, Centres de Lutte Contre le Cancer, Hôpitaux Généraux ou Registres des cancers souhaitant contribuer au développement d'une prise en charge spécifique de l'adolescent et du jeune adulte.
- aux équipes des Universités et organismes de recherche travaillant dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales souhaitant développer des projets de recherche, en interaction avec les oncologues pédiatres et adultes, sur le thème de la prise en charge spécifique des adolescents et jeunes adultes.

Une attention particulière sera portée aux **approches pluridisciplinaires** et éventuellement **multicentriques** appliquées aux axes de recherche proposés dans cet appel à projets.

Les subventions demandées peuvent concerner des frais de fonctionnement (coût des enquêtes et de leur informatisation, etc.) ou des frais de personnel temporaire (ARC, statisticiens, etc.). Ces frais seront engagés et gérés par l'institution recevant la subvention.

**Les demandes de subvention devront être effectuées sur le site internet [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net), accès chercheurs, à partir du 1<sup>er</sup> février 2012. La date limite de validation du formulaire internet (lettre d'intention) est fixée au 5 mars 2012.**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction de la Recherche - [recherche@ligue-cancer.net](mailto:recherche@ligue-cancer.net)



# APPEL D'OFFRES RECHERCHE 2012

## « Adolescents et Cancer »

### La sélection s'effectuera en deux étapes :

- les candidats doivent compléter une lettre d'intention à remplir sur le site internet de la Ligue entre le **1<sup>er</sup> février 2012** et le **05 mars 2012**
- les candidats dont la lettre d'intention a été sélectionnée devront soumettre leur dossier de candidature entre le **21 mai 2012** et le **27 juin 2012**

### Critères de sélection des Projets de Recherche « Adolescents et cancer »

#### L'investigateur principal

- il doit consacrer au moins 50 % de son temps au projet soutenu par la Ligue
- ses titres ou fonctions doivent être ceux d'un professionnel reconnu de la recherche dans le domaine d'études concerné
- il doit travailler dans un service clinique ou un laboratoire de recherche reconnu par les tutelles (Ministère de la Santé, Ministère de la recherche)

#### Ses collaborateurs

- la liste des collaborateurs impliqués dans le projet, la nature de leur collaboration et la quote-part (en %) de leurs activités consacrées au projet doivent être précisées

#### Les moyens octroyés

L'investigateur principal doit clairement faire apparaître dans son dossier :

- les ressources dont il dispose : dotations institutionnelles, contrats en cours, etc.
- la subvention demandée à la Ligue avec les justifications nécessaires (frais de fonctionnement, frais de personnels, etc.)

#### Engagements de l'équipe vis-à-vis de la Ligue

Si son projet est retenu par la Ligue, l'investigateur principal s'engage :

- à utiliser au moins 80 % des crédits dans l'année en cours
- à remettre en fin d'année un rapport financier détaillé certifié conforme par l'agent comptable et un rapport scientifique sur l'avancement du projet
- à remettre un rapport de synthèse à l'issue du financement
- à participer à des actions de communication afin de faire connaître au public le soutien apporté à la réalisation du projet par la Ligue Nationale et les Comités Départementaux qui ont contribué au financement
- à mentionner le soutien de la Ligue dans ses publications et présentations de travaux
- à ne pas demander d'autres subventions à d'autres Associations et Fondations sur le projet de recherche soutenu, sauf accord préalable du Président du Conseil Scientifique National.

## La date limite de validation du formulaire internet (lettre d'intention) est fixée au **5 mars 2012**

### Informations complémentaires

L'acceptation de la lettre d'intention sera notifiée le **18 mai 2012**. Le dossier complet devra être **soumis en ligne** selon les informations transmises lors de l'acceptation de la lettre d'intention **ET** une copie papier devra être envoyée au service Recherche de la Ligue pour **le 27 juin 2012 au plus tard**.

*Ce dossier devra comporter, dans l'ordre indiqué, les pièces suivantes :*

- 1.** un résumé grand public (résumé vulgarisé du projet de recherche)
- 2.** le projet de recherche détaillé (15 pages maximum)
- 3.** le CV de l'investigateur principal avec ses coordonnées téléphoniques et mail
- 4.** la liste complète des co-investigateurs et des personnels impliqués dans la réalisation du projet et la quote-part (en %) de leurs activités consacrées au projet
- 5.** la liste des publications de l'équipe des 3 dernières années
- 6.** un budget prévisionnel justifiant le montant de la subvention demandée **sur papier à en-tête** du service ou du laboratoire et le rôle que peut jouer l'aide de la Ligue dans l'avancement du projet
- 7.** une attestation sur l'honneur du demandeur mentionnant que si le dossier est retenu, le projet ne sera pas subventionné en parallèle **par une autre association caritative**
- 8.** l'accord du Directeur de l'Etablissement sur papier à en-tête
- 9.** l'accord et les coordonnées du gestionnaire

*La copie papier du dossier complet devra être adressée par courrier postal en un exemplaire complet non agrafé à :*

**LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**  
**Service Recherche**  
**Appel d'offres « Adolescents et Cancer »**  
**14 rue Corvisart**  
**75013 PARIS**

**Tout dossier électronique incomplet ne sera pas évalué.**

*Le fait de déposer une demande de subvention auprès de la Ligue Nationale Contre le Cancer a valeur d'acceptation des conditions énoncées ci-dessus.*

© Ligue Contre le Cancer

#### Calendrier

Date d'ouverture de l'appel d'offres :	<b>1<sup>er</sup> février 2012</b>
Date limite de dépôt des lettres d'intention :	<b>5 mars 2012</b>
Résultats des lettres d'intention :	<b>18 mai 2012</b>
Date limite de dépôt du dossier complet :	<b>27 juin 2012</b>
Date de réponse aux candidats :	<b>3 octobre 2012</b>